

## Cerf élaphe

### L'impact du cerf sur le milieu

Le cerf est actuellement en Cévennes le plus grand herbivore sauvage en liberté et son impact sur le milieu est bien sûr important : végétations herbacées et buissonnantes, ainsi que fruits forestiers (glands, châtaignes, faines) sont ses



sources de nourriture principales. En cas de concentration des animaux en hiver, la pression d'abrutissement ou d'écorçage sur les jeunes arbres peut devenir localement importante. En l'absence de grands prédateurs, la chasse, pratiquée dans le cadre de plans de chasse annuels est une nécessité pour contenir l'espèce à un niveau compatible avec les activités existantes en zone centrale, en particulier l'agriculture et la sylviculture.●

## Observation

### suivi de l'espèce et conditions d'observation

Diverses méthodes d'observation (suivi des plans de chasse, indices de pression sur la flore, etc.)

sont mises en œuvre par les agents du Parc national, les forestiers, les gardes nationaux ou privés de la chasse et quelques chasseurs. Elles permettent de suivre l'état des populations, l'équilibre entre les animaux et la pression qu'ils exercent sur le milieu et d'ajuster les plans de chasse annuels.

Passée la période du brame, l'observation est difficile et souvent fugitive. Mais en se promenant au petit matin, il arrive qu'on surprenne quelques animaux au détour d'un chemin... à moins qu'un chasseur, un forestier ou un montagnard passionné ne vous dévoile ses postes d'affût préférés.

### Recommandations et consignes de sécurité pour le brame

Vous êtes, chaque année, de plus en plus nombreux à venir écouter le brame du cerf (15 septembre – 15 octobre) en zone centrale du Parc national des Cévennes...

L'observation de cerfs, pendant cette période très particulière de leur cycle biologique nécessite quelques précautions élémentaires. Pour la tranquillité des animaux et pour votre sécurité, suivez ces conseils :

- choisissez de préférence un secteur qui ne fasse pas l'objet d'une action de chasse (signalé par un panneau « action de chasse en cours ») ;
- pour cette raison aussi, veillez à ne pas vous écarter des pistes et sentiers autorisés ;
- munissez-vous de jumelles : en augmentant votre distance d'observation, vous dérangerez moins et assisterez à des scènes plus longues et plus intéressantes et garantirez votre sécurité ;



- ne recherchez pas le contact avec les animaux : en cette période, les cerfs peuvent se montrer agressifs ;
- n'emmenez pas de chien, même tenu en laisse.

En un mot, soyez discrets... vous êtes privilégiés en assistant à ce magnifique spectacle de la nature.●

## Informations

Parc national des Cévennes  
6 bis Place du palais  
F 48400 Florac,  
Tél. : 04 66 49 53 01  
Fax. : 04 66 49 53 02  
[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)●



# Historique

Les chroniques du Moyen Âge relatent les péripéties des traques au cerf ou les conflits juridiques pour l'appropriation de ce gibier, depuis la haute Lozère jusqu'aux garrigues gardoises. Au 18e s., sous l'effet d'une pression démographique sans précédent, les grandes forêts – refuges disparaissent et avec elles cette espèce, perçue par les paysans souvent très pauvres à la fois comme une ressource alimentaire carnée providentielle et comme une menace pour les récoltes : c'est l'extinction totale du cerf élaphe. Puis on a oublié que le grand cerf « rouge » avait bel et bien fait partie du patrimoine naturel des Cévennes.

L'espèce est réintroduite par les forestiers qui procèdent aux premiers lâchers en 1961, puis en 1965. Après quelques années, 3 petits noyaux se fixent dans les landes et les hêtraies des versants ouest de l'Aigoual, au-dessus de Meyrueis et dans le massif du Goulet, ainsi qu'en haute Lozère. A partir de 1975, le Parc national des Cévennes entreprend à son tour une campagne de réintroduction avec des animaux de diverses origines. L'espèce s'est ensuite développée naturellement. Après deux cent ans d'absence, le cerf d'Europe est revenu dans l'ensemble des montagnes cévenoles. Aujourd'hui, de très beaux spécimens peuvent être observés, en particulier en période de brame. ●

# Biologie

Désigné par les scientifiques sous le nom de *Cervus elaphus* (cerf élaphe) et plus généralement sous le terme générique de cerf (d'Europe ?), il possède en fait une multitude de noms précis selon son sexe, son âge, les bois du mâle et même les différents modes de chasse dont il fait l'objet. Les femelles prennent le nom de faons jusqu'à 6 mois, puis de bichettes entre 6 mois et 2

ans, puis de biches qu'elles conservent tout au long de leur vie. Le mâle change de nom en fonction de son âge : faon à sa naissance, il devient hère, entre six mois et un an, puis daguet quand ses premiers bois poussent, seconde tête, puis troisième tête et ainsi de suite chaque année au fur et à mesure qu'il prend de l'âge. Mais leur désignation varie aussi en fonction du cycle annuel de régénération de leurs bois : après avoir perdu leur parure, ils sont mulets puis cerfs en velours et parfois têtes bizarres si les bois repoussent de manière irrégulière. Un mâle adulte pèse de 160 à 300 kg et une femelle entre 100 et 160 kg. On dit d'une biche qu'elle est suitée lorsqu'elle est accompagnée de son faon. On parle de grands animaux ou de grands cervidés pour désigner les cerfs, par rapport aux autres cervidés (chevreuil ou daim).

## la vie sociale

Ils vivent regroupés en petites hardes familiales composées de biches et de leurs jeunes. Les mâles adultes restent à l'écart. On observe ponctuellement de grands rassemblements qui correspondent,

- aux périodes de brame, où plusieurs cerfs adultes tiennent les places de brame tandis que les jeunes mâles tournent aux alentours ;
- aux périodes hivernales par forte neige, où les rares ressources en nourriture et abris concentrent les animaux sur les lieux les plus abrités ;
- au printemps, dans les prairies où la végétation est plus précoce et très attractive (on dit appétente).

## le brame

L'époque du rut se situe entre la mi-septembre et la mi-octobre. Le brame désigne à la fois, la période de reproduction et le cri guttural (mugissement) émis par le mâle. Toutefois, on peut entendre bramer jusqu'à la fin novembre,

voire plus tard si des femelles n'ont pas été fécondées. Durant cette période, les animaux se concentrent sur certaines zones des massifs forestiers, les aires de brame, souvent les mêmes d'année en année. Polygames, ils couvrent les biches qu'ils arrivent à garder sur leur place de brame. Un mâle cherche avant tout à dominer ses rivaux par sa voix, par sa manière de parader en mettant en valeur sa masse corporelle et ses bois et enfin par sa combativité. Ainsi, les combats entre mâles restent exceptionnels et sont



rarement mortels. Ils peuvent en revanche être courts et violents. Après le rut, mâles et femelles se séparent. Les mâles tendent alors à se regrouper par affinités d'âge ou à s'isoler. Des conditions hivernales rigoureuses peuvent favoriser, notamment en montagne, des regroupements plus importants en fond de vallée, dans les zones les plus favorables.●

## Reconnaître son passage

### Fumées, empreintes, marques laissées sur la végétation

Il est courant de trouver des fumées (crottes) et des empreintes bien marquées sur le sol. Leur



aspect permet d'identifier le sexe des animaux. On devine aussi leurs allées et venues aux marques laissées sur la végétation.

- les frottis des bois (en juillet et à l'automne) contre les arbrisseaux ou les troncs des arbustes laissent des marques très apparentes entre 0,5m à 1,5m du sol ;
- les écorçages (visibles surtout en hiver) ressemblent à ceux que pratiquent les chèvres : le cerf plante ses dents dans un tronc et tire vers le haut...
- les abrouissements sont les marques laissées par la denture du cerf sur les jeunes rameaux, ce qui donne à leurs extrémités un aspect effiloché

